

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 V.108 Vœu relatif au projet de loi de modernisation de la fonction publique.

Le Conseil de Paris,

Considérant le projet de loi de modernisation de la fonction publique proposée par Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics ;

Considérant la volonté du gouvernement de réduire significativement la dépense publique, qui passe par la suppression de 120 000 postes dans la fonction publique (50 000 emplois en moins dans la fonction publique d'État et 70 000 dans celle des collectivités locales) et la modernisation des services publics ;

Considérant que le Grand Débat National relève une demande croissante de services publics ;

Considérant l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales (CGT, FO, Solidaires, FA-FP, UNSA, CFDT) lors du conseil commun de la fonction publique, qui s'est tenu le vendredi 15 mars 2019 ;

Considérant que les organisations syndicales considèrent que ce projet de loi remet en cause le statut de fonctionnaire, vide de son sens le dialogue social, notamment ;

Considérant que la coordination des employeurs territoriaux ont demandé le retrait de la disposition ouvrant les postes de direction aux contractuels dans les collectivités de plus de 40 000 habitant·e·s, précisant que cela « risque d'entraîner une politisation des postes de direction, incompatible avec les valeurs de la fonction publique, (...) les emplois fonctionnels doivent demeurer encadrés par la fonction publique territoriale. Il s'agit de garantir une protection pour la collectivité et le service public local » ;

Considérant que l'étude d'impact du projet de loi sur la réforme de la fonction publique est peu éclairante sur les conséquences de la mise en œuvre de cette réforme du cadre statutaire des agents publics ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·e·s du Groupe Génération·s, de Nicolas Bonnet Oulaldj, Raphaëlle Primet et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche,

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris réaffirme son attachement à un service public de qualité, non soumis aux velléités des gouvernements successifs à résoudre leurs équations économiques,
- Que la ville de Paris interpelle Olivier Dussopt, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, pour que le gouvernement revienne sur les 120 000 suppressions de postes dans la fonction publique,
- Que la ville de Paris réaffirme son attachement au statut de fonctionnaire (toutes catégories confondues, A, B ou C), seul garant du respect des principes démocratiques du service public : impartialité, neutralité, probité, égalité de traitement des citoyen·ne·s.